Saison 2015 – 2016

Le guide de l'enseignant écoles, collèges, lycées



www.tnp-villeurbanne.com

Parcours d'accompagnement et d'action culturelle

Nos missions d'éducation et de sensibilisation des publics jeunes dans la découverte d'œuvres théâtrales nous conduisent à établir, tout au long de l'année, des relations privilégiées avec les élèves et leurs enseignants.

Nous vous proposons, dans ce cadre, des parcours de réflexion et d'accompagnement relatifs aux spectacles.

Cécile Long, chargée des relations avec le public scolaire, sera disponible dès la fin du mois de mai pour vous présenter la saison 2015-2016, vous conseiller et vous aider à intégrer les spectacles dans votre parcours pédagogique.

Sur rendez-vous, elle peut intervenir au sein de votre établissement (CDI, salle des professeurs, dans vos classes ...) et imaginer, avec vous, le parcours qui conviendrait le mieux à votre groupe :

→ interventions en classe et préparation des élèves à la venue au théâtre;

→ visites des coulisses: ce parcours permet aux élèves de découvrir le TNP, son histoire, les métiers du théâtre et appréhender les spectacles qu'ils vont découvrir;

→ rencontres avec les artistes autour d'un spectacle: comprendre le processus de création;

→ rencontres avec des professionnels du spectacle vivant (techniciens, équipe administrative...);

→ élaboration d'un projet d'éducation artistique et culturelle (classe à PAC, atelier artistique, dispositif Eurêka).

Des dossiers pédagogiques et d'accompagnement vous seront envoyés tout au long de la saison. Ils vous apporteront des compléments d'information sur les spectacles et vous permettront de préparer au mieux, et en amont, la venue de vos élèves.

Rendez-vous à ne pas manquer

Réunions pédagogiques

Le Théâtre National Populaire et la Délégation Académique à l'Action Culturelle ont mis en place une équipe de trois enseignants missionnés par le rectorat. Leur travail consiste à élaborer des dossiers pédagogiques autour des créations du TNP, adaptés aux programmes scolaires, et qui accompagnent les élèves dans la découverte d'une œuvre théâtrale.
La réunion pédagogique est un moment privilégié d'échanges entre les enseignants missionnés et une équipe artistique autour des réflexions abordées lors de la réalisation de ces documents de travail.

→ Lundi 9 novembre 2015 à 19 h 00
Présentation du dossier pédagogique de *Bettencourt Boulevard ou une histoire de France* de **Michel Vinaver,** mise en scène **Christian Schiaretti**. Artiste invité: **Christian Schiaretti.**

→ Lundi 21 mars 2016 à 19 h 00
Présentation du dossier pédagogique de *Ubu roi* de **Alfred Jarry,** fatrasie collective. Artiste invité: un des comédiens du TNP.

Retrouvez les dates des réunions pédagogiques sur notre site internet: www.tnp-villeurbanne.com / rubrique « Vous êtes enseignant ».

Stages du Plan Académique de Formation

En partenariat avec la DAFPE-DAFOP, nous mettons en place deux stages de formation à destination des enseignants du secteur secondaire.

→ Lundi 23 novembre de 9 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00
Salles Maria-Casarès et Laurent-Terzieff
Un stage « À public désigné » autour du spectacle *Bettencourt Boulevard ou une histoire de France* de Michel Vinaver.
Il s'agira d'expérimenter les ressources pédagogiques élaborées par l'équipe des professeurs relais du TNP, pour aider vos élèves à comprendre et analyser cette pièce.

Intervenants:
Matin: **Philippe Manevy, Christophe Mollier-Sabet** et **Isabelle Truc-Mien**, enseignants missionnés au TNP.
Après-midi: **Michel Vinaver.**

→ Jeudi 4 février 2016 de 10 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Salle Laurent-Terzieff
« Dire le vers claudélien. » Il s'agira pour vous, enseignants de collège et de lycée, de déchiffrer la matière poétique comme une partition musicale, pour tracer le phrasé du vers à partir d'un travail sur les unités syntaxiques.
Intervenant: **Christian Schiaretti.**

Retrouvez le détail du programme des stages PAF sur le site de l'Académie de Lyon, en cliquant sur le lien suivant :
http://www.ac-lyon.fr/formation-enseignants-2nd-degre/offre.html

Vous êtes professeurs des écoles

Cette saison, pour être plus proche de vous et afin de faciliter la venue de vos élèves au théâtre, le TNP a fait le choix de vous proposer trois spectacles présentés en temps scolaire (à 14 h 30) :

→ *Tristan et Yseult* d'après Béroul et d'autres conteurs médiévaux, adaptation Pauline Noblecourt, **Juliette Rizoud** et **Julien Gauthier.** À partir de 8 ans.

→ *Le Franc-Archer de Bagnolet* d'après un anonyme du XVe siècle, adaptation Pauline Noblecourt, **Damien Gouy.** À partir de 8 ans.

→ *Le Papa de Simon* texte et mise en scène Clément Morinière, d'après Guy de Maupassant. À partir de 6 ans.

Les pistes pédagogiques :
La satire, la parodie — le conte populaire — le roman de chevalerie — les fabliaux — les troubadours — étude du récit et de la nouvelle réaliste au XIXe siècle — la question de la différence.

La location

Ouverture des réservations : mardi 1er septembre 2015.

Tarifs

→ 5€ la place par élève pour un groupe de dix élèves minimum, et quel que soit le nombre de spectacles choisis dans la saison.
→ Une place exonérée pour l'enseignant accompagnateur (sur la base d'un enseignant pour dix élèves).
→ 18€ la place pour les accompagnateurs supplémentaires.

Votre accueil au TNP

→ **Votre horaire d'arrivée avec les élèves.**
Pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions et identifier les accompagnateurs de votre groupe, merci de vous présenter au TNP avec vos élèves au moins 30 minutes avant l'heure de la représentation.

→ **Les retardataires** ne seront pas acceptés dans la salle après l'horaire annoncé de la représentation.

→ **Les agents d'accueil** sont les garants du confort et de la sécurité de tous les spectateurs en salle. Ils vous rappelleront notamment la durée du spectacle, l'orientation pour rejoindre vos places, la nécessité d'éteindre les téléphones portables ou de les laisser hors d'atteinte (pour éviter des interférences avec les effets sonores du spectacle), les boissons non autorisées dans la salle, le dépôt des sacs au vestiaire…
Une fois ces quelques consignes données, les élèves seront accompagnés dans la salle.
Les agents d'accueil veilleront également à ce que les accompagnateurs respectent leurs places prévues.
Cela permettra, en cas de problème, de trouver rapidement la personne responsable du groupe.

→ **La numérotation des places** dans la salle Roger-Planchon sera garantie jusqu'à l'horaire annoncé de la représentation. Au-delà, le placement n'est plus garanti. Pour toutes les autres salles du TNP, le placement est libre. Nous demandons aux accompagnateurs de rester près de leurs élèves.

→ **Cette saison,** les horaires des représentations changent selon les salles de spectacle.

→ **Tout savoir sur vos billets**
Vos billets seront à retirer auprès de la billetterie lors de votre rendez-vous pour régler vos places ou le soir même de votre première représentation. Seules les places « accompagnateur » seront à retirer lors de chacune de vos venues avec vos élèves aux guichets du Petit théâtre ou du Grand théâtre.

Les professeurs accompagnants bénéficient de places exonérées. Ils s'engagent à assurer l'encadrement des élèves et à veiller à leur bonne tenue en salle.
Nous comptons sur vous !

→ **Espace restauration/bar**
La Brasserie 33 TNP est ouverte du mardi au samedi, une heure avant et une heure après chaque représentation. Une restauration légère est en vente. Les élèves peuvent y accéder si vous leur en donnez l'autorisation.

→ **Pique-nique sur place**
Nous ne disposons malheureusement pas d'espace pour un pique-nique avec vos élèves. Anticipez votre repas en dînant dans le car ou, si le temps le permet, sur les bancs de la place Lazare-Goujon devant le TNP.

→ **Les bords de plateau**
Une rencontre avec l'équipe artistique du spectacle a lieu généralement un jeudi soir après la représentation.

Vous êtes enseignants au collège

Cette saison, en plus des spectacles en soirée, nous vous proposons cinq spectacles présentés au TNP en temps scolaire (14h30 et 15h00) :

→ *La Chanson de Roland* d'après un anonyme du XIIe siècle, adaptation Pauline Noblecourt, **Julien Tiphaine.** À partir de 12 ans.

→ *Le Roman de Renart* d'après des anonymes du XIIe et XIIIe siècles, adaptation Pauline Noblecourt, **Clément Carabédian** et **Clément Morinière.** À partir de 12 ans.

→ *Tristan et Yseult* d'après Béroul et d'autres conteurs du XIIe siècle, adaptation Pauline Noblecourt, **Juliette Rizoud** et **Julien Gauthier.** À partir de 8 ans.

→ *Le Franc-Archer de Bagnolet* d'après un anonyme du XVe siècle, adaptation Pauline Noblecourt, **Damien Gouy.** À partir de 8 ans.

→ *Le Papa de Simon* texte et mise en scène **Clément Morinière**, d'après Guy de Maupassant. À partir de 6 ans.

Les pistes pédagogiques :
La chanson de geste — le poème épique — les fabliaux — la farce — le conte populaire — la satire et la parodie — le roman de chevalerie — le Moyen Âge — la fable et ses animaux personnifiés — étude du récit et de la nouvelle réaliste au XIXe siècle — la question de la différence.

L'abonnement

Ouverture des abonnements scolaires : à partir du mardi 19 mai 2015.

Pour en bénéficier :

→ Choisir un parcours de trois spectacles minimum.
→ Constituer un groupe de dix élèves minimum, sous la responsabilité d'un enseignant et/ou d'un membre de l'équipe pédagogique.

Votre abonnement est valide uniquement lorsque le nombre d'élèves par groupe est identique pour les trois spectacles de l'abonnement.
Le tarif location à 12€ sera appliqué pour toute place complémentaire.

Les avantages tarifaires :

→ 7€ la place par élève et par spectacle pour les séances scolaires ainsi que pour les spectacles en soirée.
→ Une place exonérée pour l'enseignant accompagnateur (sur la base d'un enseignant pour dix élèves).
→ 18€ la place pour les accompagnateurs supplémentaires.

Afin de faciliter la venue des élèves et de proposer un accompagnement plus soutenu, nous proposons également le tarif de 18€ pour les parents accompagnateurs.

La location

Ouverture des réservations : mardi 1er septembre 2015.

Les demandes de places en location seront traitées par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.
→ Le tarif est de 12€ la place par élève pour un groupe de dix élèves minimum.
→ Un tarif spécifique à 8€ est prévu pour les spectacles du « Berceau de la langue » et *Le Papa de Simon*.
→ Une place exonérée est délivrée pour l'enseignant accompagnateur (sur la base d'un enseignant pour dix élèves).
→ Un tarif à 18€ pour les parents et accompagnateurs supplémentaires.

Le chéquier « Jeune Isère »

Le Conseil Général de l'Isère met en place un chéquier « Jeune Isère », à destination des élèves scolarisés dans un collège public ou privé sous contrat avec le département et/ou de jeunes Isérois scolarisés dans un collège hors du département.

Pour un montant de 8€, ce chéquier, composé de huit chèques (dont un chèque intitulé « manifestation culturelle » d'une valeur de 8€), offre la possibilité à l'élève d'accéder à la culture via de nombreuses réductions.

Le 31 octobre 2015 est la date limite de commande du chéquier « Jeune Isère » pour l'année scolaire en cours. Rendez-vous sur le site du Conseil Général de l'Isère : www.isere.fr/education/pack-rentree/cheque-jeune-isere/

Vous êtes enseignants au lycée

Abonnement

Ouverture des abonnements scolaires : à partir du mardi 19 mai 2015.

Pour en bénéficier :

→ Choisir un parcours de trois spectacles minimum avec un spectacle obligatoire : *Bettencourt Boulevard ou une histoire de France* de **Michel Vinaver**, mise en scène **Christian Schiaretti.**

→ Constituer un groupe de douze élèves minimum (à partir d'une classe, d'un groupe identifié), sous la responsabilité d'un enseignant et/ou d'un membre de l'équipe pédagogique.

→ Votre abonnement est valide uniquement lorsque le nombre d'élèves par groupe est identique pour les trois spectacles de l'abonnement. Le tarif location à 12 € sera appliqué pour les places complémentaires.

Les avantages tarifaires :

→ 8€ la place par élève et par spectacle.
→ Une place exonérée pour l'enseignant accompagnateur (sur la base d'un enseignant pour douze élèves).
→ 18€ la place pour les accompagnateurs supplémentaires.

Afin de faciliter la venue des élèves et de proposer un accompagnement plus soutenu, nous proposons également le tarif de 18€ pour les parents accompagnateurs.

S'il le souhaite, un parent pourra suivre l'intégralité du parcours de son enfant avec un abonnement adulte, sur la base de quatre spectacles au tarif de 14€ la place, avec, pour spectacle obligatoire, *Bettencourt Boulevard ou une histoire de France*.

La location

Ouverture des réservations : mardi 1er septembre 2015.

Les demandes de places en location seront traitées par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.
→ Le tarif est de 12€ la place par élève pour un groupe de douze élèves minimum, et quel que soit le nombre de spectacles choisis dans la saison.
→ Une place exonérée est délivrée pour l'enseignant accompagnateur (sur la base d'un enseignant pour douze élèves)
→ Un tarif à 18€ pour les accompagnateurs supplémentaires.

Carte M'ra

Pour les paiements par carte M'ra, deux possibilités s'offrent à vous :

→ Un débit de l'ensemble des cartes M'ra de vos élèves directement depuis le TNP, en prenant rendez-vous au préalable et par courriel avec le service billetterie.

→ Un débit de l'ensemble des cartes de vos élèves depuis votre établissement scolaire, via le terminal M'ra présent au CDI ou auprès de votre CPE, en faisant parvenir à notre service billetterie une demande de code d'activation.

Si vos abonnements sont constitués de plusieurs classes abonnées, il vous faudra récupérer l'ensemble des cartes de vos élèves en une fois, pour procéder au règlement.

Nous acceptons le paiement des places par chèque, espèces, carte bancaire, chèque Vacances et chèque Culture.
Si l'une des cartes M'ra de vos élèves est défectueuse ou que l'un de vos élèves n'est pas encore en possession de sa carte :
Le TNP propose d'établir un chèque de caution correspondant à la valeur de la place qui sera réglée en carte M'ra. Nous vous conseillons de demander aux parents d'élèves concernés d'établir le chèque pour vous éviter de vous engager sur le suivi de la caution. Sur présentation de la carte M'ra de l'élève suffisamment créditée, le chèque de caution sera rendu ou détruit. Il sera encaissé le lendemain de la représentation, si la carte M'ra n'a pas été présentée à la billetterie.

N. B. : La gestion de votre chèque caution s'effectue uniquement en journée, pendant les horaires d'ouverture de la billetterie, soit de 11 h 00 à 19 h 00.

Billetterie : mode d'emploi

La réservation

Lors de votre demande de réservation (de préférence par mail : c.long@tnp-villeurbanne.com) nous vous remercions de bien vouloir préciser :

— le nom et l'adresse de votre établissement,
— les coordonnées téléphoniques et électroniques,
— la matière enseignée et le niveau de vos classes,
— le nombre d'abonnements souhaités,
— le nombre de parents accompagnateurs, place à 18€ par spectacle,
— les spectacles sélectionnés, avec plusieurs dates de repli.

Une confirmation de vos abonnements vous sera ensuite envoyée par mail dès validation des réservations que vous aurez effectuées au mois de juin. Ce document récapitulera les spectacles que vous aurez sélectionnés, le nombre de places dans votre abonnement ainsi que le tarif.

Dès la rentrée, prenez contact le plus tôt possible auprès du service billetterie afin de confirmer les effectifs de vos classes et de vos abonnements.

Le règlement

Cette saison, afin de traiter au mieux l'ensemble des demandes émanant des établissements scolaires, nous faisons évoluer nos modalités de règlement :

— l'intégralité de vos abonnements et/ou des spectacles choisis en location est à régler au moins une semaine avant votre premier spectacle de la saison.

— il vous sera possible de régler vos places par chèque, espèces, carte bancaire, chèque Vacances et chèque Culture.

—le règlement s'effectue auprès du service billetterie exclusivement.

Si votre établissement prend en charge les places de vos élèves : faire parvenir au service billetterie, par mail ou par courrier, deux semaines au plus tard avant votre premier spectacle de la saison, un bon de commande signé et cacheté par votre chef d'établissement.
Veuillez bien préciser sur ce bon de commande si la facture doit être libellée au nom de l'établissement ou au nom du foyer socio-éducatif, ainsi que votre mode de règlement. L'établissement scolaire a la possibilité de régler par virement bancaire.

À réception du bon de commande, vos places seront éditées par le service billetterie. Elles seront dues et non remboursables, même si votre effectif est modifié au dernier moment. Une facture vous sera ensuite adressée. Ce bon de commande fait office d'engagement auprès du TNP.

Les changements de dates

Les changements de dates se font sur présentation du billet (avant la date initialement prévue), pour une autre représentation du même spectacle. Ils doivent être exceptionnels et ne doivent pas représenter un nombre trop important d'élèves du groupe.

Nous vous souhaitons une très belle saison et de belles rencontres théâtrales !

Contacts

→ Votre référente :
Cécile Long, chargée des relations avec le public scolaire
04 78 03 30 11 — c.long@tnp-villeurbanne.com

→ Contact pour vos règlements :
Service billetterie du TNP / 04 78 03 30 00
billetterie@tnp-villeurbanne.com

Informations

→ Théâtre National Populaire
8 place Lazare-Goujon 69627 Villeurbanne cedex
www.tnp-villeurbanne.com

→ L'accès au théâtre
Métro ligne A – arrêt Gratte-Ciel
Bus ligne C3, arrêt Paul-Verlaine,
lignes 27, 69 et C26 – arrêt Mairie de Villeurbanne.